

Réunion FDC974 – Lièvre – 22/05/21

FDC974

BEAUDRON Patrick - Président
LEBON Philippe – Trésorier
BIGOT Mickael - Administrateur
COINDIN-VIRAMA Clarel - Administrateur
ETHEVE Gabriel – Administrateur
ETHEVE Vital – Administrateur
FONTAINE Guy - Administrateur
PAYET Rock - Administrateur
SOUPRAYEN Yannis – Administrateur
ROBERT Frédéric - Formateur du permis de chasser
GAUCHET Lucie - Biologiste
COZETTE Jane - Biologiste

INVITÉS

PERIAMODELY Serge – Lieutenant de louveterie
CUVELIER Harry – Lieutenant de louveterie
42 chasseurs présents
X – personne qui ne s'est pas présentée avant de prendre la parole

Objet de séance : Situation du Lièvre à La Réunion et réflexions sur de possibles modifications de sa chasse dans un but de préservation.

Les membres du Conseil d'Administration de la FDC974 se présentent.

COZETTE Jane présente l'application ChassAdapt, version numérique des carnets de prélèvement.

I. Problématiques du Lièvre

L'ensemble des chasseurs s'accorde à dire que le Lièvre se raréfie sur le territoire.

ROBERT Pierre Ginot notifie que les populations de lièvres sont en déclin à cause des **braconniers** qui agissent la nuit et des « **viandards** » qui pillent les terrains. Le problème des « **tableaux** » de chasse est mis également mis en avant par TARTARY Christian et monsieur BAZIN.

TAOCALI Johnny et GERARD Michel parlent du problème des viandards et des braconniers (notamment l'utilisation de pièges) mais également de la **prédation (chien, chat, papangues)** et du **désherbage**. Ils parlent aussi de la **diminution des territoires de chasse**. X met en avant la forte diminution des terrains de chasse à Saint Pierre depuis la création du parcours de santé utilisé par les vélos, les voitures et les personnes.

COINDIN-VIRAMA Clarel met en avant qu'une grande partie des **terrains de l'Ouest** appartiennent à CBO. Les agriculteurs qui exploitent ces parcelles ont un **droit de chasse** mais ne peuvent pas le donner à d'autres personnes et cela est problématique.

GERARD Gilles parle de la **perte de certains lots de chasse** comme Piton de l'eau, qu'il faut reconquérir.

TAOCALI Johnny parle du **manque de contrôle** par les agents de l'environnement.

→ Le Président de la FDC974 notifie que le gibier n'est pas la priorité pour la BNOI au vu du faible nombre d'agents dont ils disposent.

Pour TAOCALI Johnny il est nécessaire que les chasseurs se remettent en question quant à leurs comportements, notamment pour une **meilleure entente avec les propriétaires** de terrains (chasseurs qui chassent partout sans demander de permissions). Cette idée est partagée par monsieur BAZIN.

TAOCALI Johnny explique que la **vente du Lièvre** est un problème majeur et qu'il faudrait tout simplement interdire la vente du gibier. L'assemblée acquiesce.

GERARD Michel met en avant qu'il est nécessaire de dresser l'historique de la chasse à La Réunion afin de déterminer pourquoi nous sommes arrivés à cette situation. À présent, nous ne sommes plus des chasseurs cueilleurs et **il faut que les comportements changent**. Il est nécessaire d'être solidaires entre chasseurs et de **partager l'espace et la nature**.

TEYSSÈDRE Christophe parle du problème des **chiens empoisonnés**. Il explique également qu'il y a plus de combats pour le Tangue que pour le Lièvre ou encore le Cerf.

GERARD Gilles explique que le gibier se raréfie dans le Nord, l'Ouest et l'Est et que les **chasseurs viennent donc dans le Sud ce qui augmente la pression** dans cette ultime zone de l'île. X avance que de nombreux pièges sont également présents dans le Sud.

De nombreux chasseurs mettent en avant le fait que la chasse est malmenée en métropole et qu'il faut que **les chasseurs travaillent conjointement pour l'avenir de la chasse** à La Réunion. Cette idée est partagée par les lieutenants de l'ouvèterie.

Monsieur VITRY soulève que la **diminution** du nombre de lièvres est à noter **depuis plus de 20 ans**.

II. Solutions

GERARD Michel explique qu'il ne faut pas avoir peur de dire aux autres chasseurs, même ses « camarades », que leurs comportements ne sont pas les bons. Il est également nécessaire **d'éduquer les jeunes chasseurs**. Cette idée est partagée par le Président de la FDC974 qui souhaite que chaque année, lors du permis de chasser, les promotions aient un « parrain » qui vienne parler de son expérience de la chasse aux futurs chasseurs.

GERARD Gilles propose la mise en place de **réserves de chasse** au sein desquels il serait interdit de chasser.

X propose la mise en place d'un arrêté préfectoral permettant le **prélèvement des chats**, grands prédateurs du Lièvre.

TAOCALI Johnny et GERARD Gilles proposent la mise en place d'un **élevage de lièvres** pour pouvoir en réintroduire dans le milieu naturel. Gerard Gilles propose de **transloquer des individus** de zones à forte densité vers les zones n'ayant plus de lièvres.

TAOCALI Johnny et monsieur BAZIN proposent la mise en place d'un **quota (avec bague ?)**. X et TACQUET Gilles vont en ce sens et proposent un quota par chasseur et par saison.

TAOCALI Johnny propose de **chasser de juin à août** car 2 mois de chasse suffisent. De plus, durant le mois de mai il y a de nombreux jours fériés et encore de nombreux jeunes et des femelles pleines. Ajouter le mois de septembre serait une erreur car les cannes sont coupées et le gibier n'a aucune chance de s'en sortir.
→ GERARD Gilles notifie qu'il faut faire attention si on diminue le nombre de jours de chasse car **ce qui est perdu sera difficilement récupérable** face aux instances. Il vaut mieux prendre ces décisions « entre nous » plutôt que l'inscrire sur un arrêté préfectoral.

PAYET Rock n'est pas d'accord pour une diminution globale du nombre de jours de chasse. En effet, cela pénalise les « bons » chasseurs et ceux qui chassent pour leurs chiens.

X propose de **ne plus chasser au fusil durant 3 à 4 saisons** et de ne pouvoir qu'entraîner les chiens avec une chasse au bâton. Il explique qu'il ne faut pas avoir peur de mettre en place de **vraies mesures**, peut-être un peu brutales et radicales mais qui porteront vraiment leurs fruits.

→ PAYET Rock valide cette idée même si pour lui, 3-4 saisons, cela semble un peu trop.

→ COINDIN-VIRAMA Clarel ne pense pas que ce soit une bonne idée, il faut surtout **développer les contrôles**. La mise en place de plusieurs actions en synergie est nécessaire.

SELLY Abdoula propose de **diminuer le nombre de jours de tirs**, par exemple que le mercredi et le samedi, où alors pouvoir tirer que le matin. PAYET Rock propose de retirer le mercredi (jour de coupe) et/ou les jours fériés. TARTARY Christian propose de déterminer les **heures de chasse plus réduites**.

GERARD Michel propose de **changer les dates de chasse**.

→ ROBERT Frédéric et COZETTE Jane expliquent que les dates de chasse sont fixées par arrêté ministériel et que l'arrêté préfectoral chasse permet uniquement de « jouer » à l'intérieur des dates de l'arrêté ministériel. Pour changer ces dernières, un dossier conséquent devra être monté.

SEVERIN Jean Louis propose **d'interdire la chasse dans certains secteurs**.

COZETTE Jane et GAUCHET Lucie expliquent ce qui a **déjà été effectué en métropole pour le Lièvre d'Europe** :

- Les lâchers d'élevage n'ont pas des résultats satisfaisants : la mortalité est très importante, cela peut amener des maladies et réduire la diversité génétique.
- La mise en place de quota et/ou une diminution des jours de tirs sont souvent mis en place.
- La création de réserves de chasse est une bonne chance à faire en parallèle des plans de gestion. Une réserve doit être effective pendant au moins 6 ans. Elles permettent d'avoir des noyaux de densité qui seront des « puits » pour les zones environnantes.
- Les populations de lièvres varient fortement dans l'espace et dans le temps, elles suivent des cycles. Pour cela, il est nécessaire d'étudier les populations à l'instant T. C'est ce qui est effectué en métropole : durant les trois premiers jours de chasse, la proportion de jeunes prélevés est déterminée. En fonction des résultats, un quota est instauré pour la suite de la saison de chasse.

Le Président de la FDC974 met en avant l'importance de faire des **actions pacifistes**. En effet, étant donné l'image de la chasse, il faut éviter de l'entacher davantage.

TEYSSÉDRE Christophe parle des **gardes-chasse particuliers** qui pourraient être d'un grand soutien. GERARD Pierre André évoque les **gardes fédéraux** et TACQUET Gilles parle des **gardes champêtres** présents en métropole. Il parle également de la possibilité de mettre sur le site de la FDC974 un numéro à contacter si quelqu'un est témoin d'une infraction.

GERARD Michel explique que nous devons être organisés, méthodiques et rigoureux si nous voulons être pris au sérieux par les institutions.

TEYSSÉDRE Christophe explique qu'il y a également un problème avec les jeunes chasseurs qui ne sont pas encadrés une fois le permis obtenu et « lâchés » dans la nature. Il est nécessaire que la FDC974 établisse une **cartographie des zones** de chasse sur le département.

GERARD Michel parle de la possibilité de créer des **associations de chasseurs** qui pourraient très bien faire partie de la FDC974.

V. Divers :

Le Président de la FDC974 explique qu'il **rencontre de nombreux élus** (préfet, Président du Département et de la Région) afin d'effectuer un travail politique pour la Fédération. La lettre effectuée par la FNC à propos du **RIP pour les animaux** a été envoyée à tous les élus réunionnais. En effet, il avance que nous devons nous battre pour que nos chasses traditionnelles ne soient pas en danger.

PERIAMODELY Serge explique les **louveteiers sont des chasseurs volontaires**. Ils ont pour vocation de lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les braconniers. À La Réunion, ils sont sous l'autorité du préfet et donc de la DEAL, et ont un **rôle de médiation**. Les chasseurs souhaiteraient que les louveteiers soient un vrai soutien contre le braconnage et qu'ils puissent avoir un rôle répressif.

TAOCALI Johnny demande comment est dépensé l'argent de la Fédération.

→ Le Président de la FDC974 explique que sur les validations annuelles, seuls 70 euros sont récupérés par la Fédération. Cet argent est utilisé pour la maintenance du site, pour payer une partie des salariés de la Fédération, etc. L'ensemble du conseil d'administration est bénévole et n'a aucun avantage financier. Les salaires des biologistes sont pris en charge, en partie ou en totalité, par des financements extérieurs. C'est également le cas pour tous les frais de matériel et de logistique propres aux projets de recherche. L'argent des chasseurs n'est en aucun cas utilisé ici.

VI. Conclusion :

De nombreuses idées ont été apportées par l'ensemble des chasseurs. Le but de cette réunion n'était pas de prendre une décision finale mais de discuter et d'échanger sur de possibles modifications afin que la chasse au Lièvre soit pérenne.

Toutes les idées sont les bienvenues et peuvent nous être envoyées via la page Facebook (FDC974), le site internet ou encore par mail.